

**Colloque international sur les finances publiques
Organisé sous le thème « la nouvelle gouvernance
des finances publiques au Maroc et en France :
quelles perspectives ? »**

**Allocution d'ouverture de Monsieur Noureddine
BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume**

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Wali de Bank Al Maghrib,
Messieurs les députés et conseillers

Monsieur le Président du GERFIP
Mesdames et Messieurs

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la
bienvenue à la Trésorerie Générale du Royaume.

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous
nous retrouvons aujourd'hui pour cette quatrième
édition du colloque international sur les finances
publiques, organisé cette année sous le thème de
« la nouvelle gouvernance des finances publiques
au Maroc et en France : quelles perspectives ? »

A cette occasion, je voudrais exprimer toute ma gratitude et mes vifs remerciements à nos invités et amis français et marocains, pour avoir répondu à notre invitation pour participer aussi nombreux à ce colloque.

Je tiens à remercier tout particulièrement, Monsieur Michel BOUVIER, Professeur à l'université Paris I Panthéon Sorbonne et Président de FONDAFIP et son épouse Madame Marie-Christine ESCLASSAN, Professeur à l'université Paris 1 – Sorbonne, Secrétaire Général de FONDAFIP, qui depuis la première édition de ce colloque ont veillé à la pérennisation de l'esprit de partenariat, de partage et de mutualisation des expériences qui a toujours animé ces rencontres.

Cet esprit a donné à ce colloque la place qui lui revient aujourd'hui dans le paysage scientifique en général et dans le domaine des finances publiques en particulier.

Mesdames et Messieurs ;

La thématique choisie pour cette quatrième édition du colloque international sur les finances publiques revêt une importance cruciale pour nos deux pays :

1. En effet, la nouvelle gouvernance des finances publiques s'inscrit tout d'abord dans un contexte de sortie progressive d'une crise économique internationale sans précédent, contexte qui nous interpelle sur la logique à imprégner à nos systèmes respectifs des finances publiques en termes de transparence et de bonne gouvernance.

Elle vient à point nommé, pour nous permettre de repenser et de reconstruire, tant sur le plan stratégique qu'au niveau opérationnel, notre vision des finances publiques de demain, à la lumière des mutations profondes qui ont marqué ces dernières années l'environnement des finances publiques.

2. Elle implique un changement de l'organisation et du fonctionnement des systèmes financiers publics partout dans le monde, si bien que l'on peut constater une tendance vers une vision commune des dispositifs régissant les finances publiques.

3. Elle constitue une problématique qui nous interpelle tous, décideurs politiques, dirigeants des institutions financières, experts, universitaires, bref, toute « la communauté des finances publiques » ici présente, de sorte qu'il devient crucial de réfléchir

à une nouvelle doctrine et à une pratique toujours renouvelée de gouvernance des finances publiques pour préserver l'avenir des générations futures.

4. Elle nous met devant nos responsabilités respectives, en termes de nécessité du respect des règles de rigueur, de discipline budgétaire et financière, et de consécration des valeurs d'éthique, d'intégrité, de transparence et de reddition des comptes, valeurs indispensables pour la bonne gestion des politiques publiques.

5. Elle dépasse le simple objectif d'arrêter les stratégies et d'en cerner les règles, pour intégrer les outils de bonne gouvernance et les modalités pratiques de leur implémentation dans l'exercice au quotidien des opérations financières publiques afin de répondre aux préoccupations de nos concitoyens, sous peine que les règles et les principes dégagés resteraient lettre morte.

6. La nouvelle gouvernance des finances publiques ne saurait, de mon point de vue, être pleinement assurée sans qu'elle intègre, dans une large proportion, les ressources humaines, à qui incombe la charge de conduire le changement.

7. L'opportunité que nous offre, en ce moment précis, les travaux de ces deux journées de colloque permettront, d'enrichir et d'alimenter la réflexion en cours au Maroc, sur la refonte de la loi organique des finances.

Cette réforme constitue, à notre sens, le socle de consécration et d'implémentation de l'ensemble des idées forces qui seraient dégagées de nos travaux, en termes de règles, de principes et de stratégie globale de la nouvelle gouvernance des finances publiques.

Mesdames et Messieurs ;

La nouvelle gouvernance des finances publiques dépendra pleinement, me semble-t-il, de l'optimisation du potentiel des prélèvements, mais essentiellement et surtout, de l'utilisation que nous ferons des ressources et du degré de performance, d'efficacité et de rationalisation que nous arriverons à imprimer au processus de la dépense publique.

Nous espérons partager cette vision, à travers ce regard croisé sur nos expériences communes.

C'est, au demeurant, l'objectif fondamental que se sont donnés les organisateurs de ce colloque, à savoir l'ambition d'aboutir à une vision commune sur les perspectives qui s'offrent à nos deux pays, pour déterminer les conditions et les actions à mener, et partant, d'ancrer durablement les bases d'une nouvelle gouvernance des finances publiques.

Les interventions et les débats qui vont se dérouler durant ces deux journées du colloque vont donc essayer, d'apporter tous les éclairages nécessaires à une grande problématique qui nous interpelle tous, chacun au niveau de responsabilité qu'il occupe, à savoir : la bonne gouvernance des finances publiques en France et au Maroc : quelles perspectives ? »

Les réponses et les éclairages à cette question, nous sommes convaincus de les obtenir, grâce aux experts que nous avons réussi à réunir, constitués de politiciens, de praticiens, de chercheurs, d'opérateurs économiques et d'universitaires.

Nous saluons à cet effet, la présence de toutes les personnalités qui ont accepté de se joindre à nous, pour apporter leur contribution et leur vision quant à la problématique soumise au débat.

Ainsi, le programme de ces deux journées de débat et d'échange sur les perspectives de la bonne gouvernance des finances publiques est agencé autour de quatre tables rondes.

La première table ronde, qui sera présidée par Monsieur Mohamed BERRADA, Professeur universitaire et ancien ministre des finances, a pour thème : « quels instruments clés de la réforme budgétaire de l'Etat ? »

La deuxième table ronde, qui sera présidée par Monsieur Abdellatif JOUAHRI, Gouverneur de Bank-Al-Maghrib, a pour thème : « quelle mobilisation des ressources financières publiques ? ».

La troisième table ronde, qui sera présidée par Monsieur Ahmed EL MIDAOUI, Premier Président de la Cour des comptes, a pour thème : « quelle réforme des contrôles financiers publics ? ».

La quatrième table ronde, qui sera présidée par Monsieur Fathallah OULALOU, Maire de la ville de Rabat et ancien ministre des finances, a pour thème : « quelles réforme des finances régionales et locales ? », thème qui sera abordé à travers une contribution unique de Monsieur Michel BOUVIER sur le thème de « l'autonomie financière locale et la nouvelle gouvernance des finances publiques », qui enrichira le débat sur la régionalisation avancée, en cours au Maroc.

A l'issue des interventions retenues pour chacune des quatre tables rondes et en vue d'élargir les échanges sur les questions évoquées par les différents intervenants, un débat sera ouvert avec les discutants, les participants et nos chers invités, notamment les journalistes ici présents, suivi d'allocutions de clôture de chacune des tables rondes.

Voici là quelques mots, que je voulais tenir en ouverture de ce colloque.

Je vous remercie et vous souhaite plein succès dans vos travaux.